

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
Séance du 26 juin 2023

DATE DE LA CONVOCATION

16 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice :
36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 22
Suppléant votant : 1
Pouvoirs : 7
Total votants : 30

CONSEIL COMMUNAUTAIRE**Séance du 26 juin 2023**

**L'an deux mil vingt trois
Et le 26 juin à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Joël DEBUIGNE, Jean-Luc DAUTREMÉPUIS (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La Ferté-Saint-Cyr), Gilles CLEMENT, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Didier HEITZ, Mireille BIZERAY (Saint-Dyé-sur-Loire), Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative : Philippe GRANADOS (Crouy-sur-Cosson).

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne) a donné pouvoir à Patrice DUCHET (Tour-en-Sologne), Claire CAILLON a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson), Cécile JORY-JANVIER a donné pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUIS (Huisseau-sur-Cosson), Nathalie BINVAULT a donné pouvoir à Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord), José COELHO a donné pouvoir à Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Christophe HENRY (Thoury), Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Titulaires absents ou excusés :

Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Christine MONGELLA (Maslives), Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative : Florence BARRAUD-RODET (Thoury).

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-059-2023**Objet : Prolongation du marché de prestation de services pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage**

Monsieur Christian LALLERON, Vice-président en charge des Ressources, de l'Habitat et de la Transition écologique, rappelle que par délibération en date du 24 juin 2019, la Communauté de communes du Grand Chambord a autorisé le Président à signer un marché de prestation de services pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage de Mer et de Saint-Laurent-Nouan avec la société TSIGANE HABITAT.

Le marché a été signé pour une durée initiale de 1 an et a débuté le 1^{er} octobre 2019. Ce dernier a ensuite été reconduit 3 fois, soit une durée totale de 4 ans.

Monsieur le Vice-président indique aux membres du Conseil communautaire qu'il est nécessaire de signer un avenant n°1 (annexe 16) au marché de gestion des aires d'accueil des gens du voyage de Saint-Laurent-Nouan et de Mer, afin de prolonger le délai d'exécution du marché, pour une durée de trois mois (soit jusqu'au 31/12/2023), afin d'assurer une continuité de services, jusqu'à la signature d'un nouveau marché, dont l'exécution débiterait le 1^{er} janvier 2024.

La prolongation du délai, pour une durée de trois mois, entrainerait une plus-value d'un montant total (part CCGC + part CCBVL) de 29 683,08 € HT, soit une augmentation de 6,36%.

Monsieur le Vice-président procède à la lecture de l'avis de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 15 juin 2023 pour se prononcer sur la signature de l'avenant n°1.

Compte tenu des éléments précités et de l'avis de la CAO, Monsieur le Vice-président demande aux membres du Conseil communautaire de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à :

- Signer l'avenant n°1 au marché de prestation de services pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage de Saint-Laurent-Nouan et de Mer ;
- Signer toutes pièces relatives à cette affaire et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer l'avenant n°1 au marché de prestation de services pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage de Saint-Laurent-Nouan et de Mer ;**
- **AUTORISE Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) à signer toutes pièces relatives à cette affaire et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

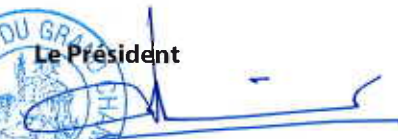
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.


La secrétaire de séance



Danièle DEBOUT



Le Président



Gilles CLEMENT